

Département des Pyrénées-Atlantiques
Commune de SAINT-VINCENT

PLAN LOCAL D'URBANISME

5b – Liste des Servitudes d'Utilité Publique

PLU	Prescrit	Arrêté	Approuvé
Elaboration	28/10/14	11/10/16	19/12/17

Le Maire,
Roger DOUSSINE

Code	Libellé Servitude Type	Acte de création	Textes législatifs	Gestionnaires
A1	Forêt communale de COARRAZE	AP du 03/03/1990	Code Forestier : Art. L. 151-1 à L. 151-6, L. 342-2 et R. 151-1 à R. 151-5	ONF
A1	Forêt communale de MONTAUT		Code Forestier : Art. L. 151-1 à L. 151-6, L. 342-2 et R. 151-1 à R. 151-5	ONF
A1	Forêt communale de MIREPEIX	AP du 15/12/1986	Code Forestier : Art. L. 151-1 à L. 151-6, L. 342-2 et R. 151-1 à R. 151-5	ONF
I3	Périmètre de servitude autour d'une canalisation de Gaz – Branchement DN 080 Grdf Bénéjacq	AM du 04/06/2004	Art. L. 323-3 et suivants du Code de l'Energie	TIGF Région de Pau
I3	Périmètre de servitude autour d'une canalisation de Gaz – Canalisation DN 350 Soumoulou- Ossun	AM du 04/06/2004	Art. L. 323-3 et suivants du Code de l'Energie	TIGF Région de Pau
I4	Ligne de distribution d'énergie électrique – Ligne 150 KV - BASTILLAC- JURANCON	AM du 21/11/2002	Art. L. 323-3 et suivants du Code de l'Energie	RTE
I4	Ligne de distribution d'énergie	AM du 21/11/2002	Art. L. 323-3 et suivants du Code de	RTE

	électrique – Ligne 63 KV – COARRAZE- NAY-SARSAN		l'Energie	
PT2	Servitude de Protection des centres réception radioélectriques contre les obstacles – Liaison Hertzienne NAY- BOURDETTES	DT du 12 février 1993	Art. L. 56-1 à L. 57 du Code des Postes et des Communications Electroniques	FT 64